

COMPTE-RENDU BUREAU DU 19 MAI 2025

1. AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE : PROJET PORTÉ PAR UN COLLECTIF DE CITOYENS DE LABASTIDE-CÉZÉRACQ ET LABASTIDE-MONRÉJEAU PRÉSENTATION PAR M. TOUYA DOMINIQUE ET M. BERNATA FRANCIS
2. ENQUÊTE COMMUNALE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
3. MAISON PETITE ENFANCE DE MOURENX
4. NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITÉS (NAM) : RETOUR SUR L'ÉTUDE DES HUBS DE MOBILITÉ
5. AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLUI DE LA CC LACQ-ORTHEZ : CALENDRIER À VENIR
6. SOUTIEN FINANCIER À DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025
7. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE (CDD 3 ANS) D'UN(E) AGENT(E) D'ENTRETIEN D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS (CAT.C)
8. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT (PROCÉDURE ADAPTÉE) :
 - ☛ Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de bâtiments au décret BACS.
9. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT SUIVANT (PROCÉDURE FORMALISÉE) :
 - ☛ Maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires – avenant n°1 au lot 6.

1. AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE : PROJET PORTÉ PAR UN COLLECTIF DE CITOYENS DE LABASTIDE-CÉZÉRACQ ET LABASTIDE-MONRÉJEAU PRÉSENTATION PAR M. TOUYA DOMINIQUE ET M. BERNATA FRANCIS

Le projet C Mon Sorelh (**C** de Cézéracq, **Mon** de Monréjeau et **Sorelh** de Soleil en béarnais) est un projet qui est né il y a un an. Le projet de créer une coopérative d'investissement citoyenne permettrait de financer des projets photovoltaïques en lien avec les toitures communales dont le but étant l'autoconsommation collective (ACC).

Deux projets concernant la salle des fêtes de Labastide-Monréjeau et la salle multisports de Labastide-Cézéracq ont été présentés.

Une réunion publique se tiendra le 23 mai, à 20h, à la salle des fêtes de Labastide-Cézéracq.

Le bureau prend connaissance des deux projets développés sur les communes de Labastide-Cézéracq et de Labastide-Monréjeau.

2. ENQUÊTE COMMUNALE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, il est mis à disposition des communes un outil de pilotage de la transition écologique. Cet outil sera disponible sur le logiciel ISIGEO, il permettra de suivre :

- 👉 l'évolution du patrimoine communal (bâtiments, véhicules ...),
- 👉 les consommations d'énergie de la commune,
- 👉 les projets ENR communaux et territoriaux,
- 👉 les aménagements de la mobilité (covoiturage, accueil vélo, bornes de recharges ...),
- 👉 les phénomènes climatiques et les projets d'adaptation,
- 👉 les exploitations agricoles, la gestion forestière et les friches,
- 👉 les pratiques communales favorables à l'environnement.

Cet outil, partagé avec la communauté de communes, favorisera l'accompagnement des projets communaux et intercommunaux et le suivi de la transition écologique sur le territoire.

Le calendrier de sa mise en œuvre est le suivant :

👉 mai 2025 :

- avis favorable de la commission le 6 mai,
- examen en bureau le 19 mai,
- création du formulaire SIG,
- intégration des données détenues par la CC Lacq-Orthez (bâtiments appartenant aux communes (cadastre), potentiel solaire par bâtiment (IGN), parkings / ZAENR, sites inondés suivis par le service voirie, enquête élevages...).

👉 juin 2025 :

- échanges avec les partenaires sur les données de consommation ENEDIS, GRDF, Energie 64...,
- test auprès des maires membres de la commission environnement.

👉 de juillet à décembre 2025 :

- présentation de l'enquête en conférence des maires et aux secrétaires de mairie,
- prise de rendez-vous avec les communes pour un entretien individuel,
- administration de l'enquête par des RDV directement en commune.

👉 1^{er} trimestre 2026 :

- restitution et présentation globale.

Avis favorable du bureau.

3. MAISON PETITE ENFANCE DE MOURENX

Au vu des difficultés financières du centre social, un scénario de reprise de la gestion en régie de la crèche de Mourenx est à l'étude.

Information transmise au bureau.

4. NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITÉS (NAM) : RETOUR SUR L'ÉTUDE DES HUBS DE MOBILITÉ

Le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) mène une étude depuis mi-2023 afin de créer un cadre régional commun sur les niveaux de service et les types d'aménagements à proposer sur les pôles d'échanges multimodaux (hubs) selon leur ancrage territorial. Plus de 440 hubs ont été identifiés sur le territoire néo-aquitain et la typologie de service et d'aménagement a été validée en décembre 2024 par le conseil syndical de NAM.

L'étude a fait l'objet notamment d'un zoom pré-opérationnel sur les 170 hubs les plus importants (sélection effectuée par les services de la Région Nouvelle-Aquitaine). Les 3 gares d'Artix, d'Orthez et de Puyoô ont été sélectionnées. Ces 3 sites ont donc fait l'objet de préconisations sur les services de mobilité à déployer.

NAM souhaite porter à la connaissance des EPCI du Béarn cette étude pour permettre une approche collective et un référentiel commun. Ce référentiel faciliterait le déploiement de ces pôles d'échanges multimodaux et permettrait l'harmonisation à l'échelle de l'ensemble du territoire néo-aquitain.

Le bureau prend connaissance de l'étude.

5. AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLUI DE LA CC LACQ-ORTHEZ : CALENDRIER À VENIR

La procédure d'élaboration du PLUi de la CC Lacq-Orthez est dans sa phase de consultation des Personnes Publiques Associées et Consultées jusqu'au 13 juin 2025. Le calendrier est maintenu pour une approbation décembre 2025/janvier 2026.

La CDPENAF pour l'analyse du projet de PLUi et avis s'est tenue le 14 mai 2025. Les questions ont porté essentiellement sur le PADD. Les réponses et arguments ont été apportés et seront repris lors des commentaires sur l'avis qui sera formulé par la CDPENAF.

Le bureau prend connaissance de l'avancée de la procédure d'élaboration du PLUi.

6. SOUTIEN FINANCIER À DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Le bureau émet un avis favorable aux demandes transmises par les communes de Monein, de Castillon-d'Arthez et de Saint-Boès pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention.

7. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE (CDD 3 ANS) D'UN(E) AGENT(E) D'ENTRETIEN D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS (CAT.C)

Afin de pourvoir un poste d'agent d'entretien et d'exploitation de la voirie et des réseaux (cadre C de la fonction publique territoriale), le jury propose, en l'absence de titulaire, de retenir un agent contractuel qui possède une expérience probante dans le domaine.

C'est ainsi qu'en référence à l'article L.332-8 2° du code de la fonction publique, le bureau, à l'unanimité de ses membres, décide de recruter un agent contractuel de niveau C de la fonction publique territoriale pour trois ans, à temps complet, à partir du 1^{er} août 2025, dont le profil correspond à la nature des fonctions et aux besoins du service.

8. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUIVANT (PROCÉDURE ADAPTÉE) :

Le bureau prend acte de l'attribution du marché suivant :

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de bâtiments au décret BACS :

Le marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de bâtiments au décret BACS est attribué à la société ARTELIA (33187 LE HAILLAN) pour un montant estimatif HT de 50 000 €.

9. AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT SUIVANT (PROCÉDURE FORMALISÉE) :

- Maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires – avenant n°1 au lot 6 :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant du marché relatif à la maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires. L'avenant n°1 du lot 6 a pour objet la vérification et la maintenance du matériel de

lutte contre l'incendie. Le marché a été attribué à la société EUROFEU SERVICES (28250 SENONCHES) pour un montant estimatif annuel HT de 121 333,04 €. L'avenant n°1 du lot 6 vise à accepter la vérification de l'alarme T4 Radio de l'ISDND pour un montant TTC de 190,20 €, incluant le déplacement.